



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 25-160720
DETR 2020/Programmation retenue par la Sous-Préfecture

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **10 JUILLET 2020** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **28**

Absent (s) : 00.

Procuration (s) : 01

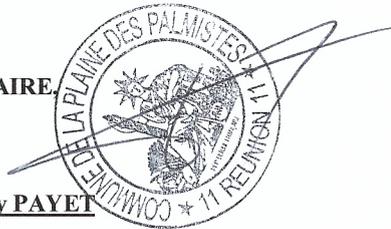
Total des votes : 29

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE.

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU SEIZE JUILLET**

DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt le **SEIZE JUILLET** à **DIX SEPT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal - Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Néant

PROCURATION(S) : Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean-Claude DAMOUR

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM25-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Affaire 25-160720

DETR 2020/Programmation retenue par la Sous-Préfecture

Pour faire suite à un appel à projet de l'Etat fin 2019 pour 2020, la Collectivité a sollicité des financements pour 7 projets et seulement trois ont été retenus :

- La réhabilitation de 3 aires de jeux,
- La réhabilitation de la rue « ligne zéro »,
- La réhabilitation de la rue Volcy Georget.

La Collectivité s'est engagée à régulariser ces affaires au prochain Conseil Municipal. Mais, compte tenu de la crise sanitaire, le conseil n'a pas pu être mobilisé jusqu'à ce jour pour valider ces opérations.

1. Réhabilitation de 3 aires de jeux

Sur la Commune il existe plusieurs aires de jeux toutes fermées en raison de leur état et il y a lieu de réhabiliter pour offrir aux enfants et plus généralement aux usagers, des espaces de rencontre et de détente remis aux normes et répondant mieux à leurs attentes.

Ainsi, il est proposé la réhabilitation des 3 aires de jeux suivantes :

- Eucalyptus,
- Fuchsias,
- Hortensias.



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM25-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Le plan de financement :

Financiers	Taux	Montant HT
Etat - DETR	46.68 %	234 059.00 €
Conseil Départemental PST	35.55%	178 267.95 €
CIREST FIIS	8.89%	44 563.50 €
Commune	8.89%	44 563.50 €
TOTAL HT	100.00%	501 453.95 €
TVA	8.5%	42 623.58 €
TOTAL TTC	108.5%	544 077.53 €

2. Réhabilitation de la rue « ligne zéro »

Il s'agit d'améliorer l'accessibilité et de permettre aux services publics d'intervenir plus facilement (pompiers, collecte des ordures ménagères...) tout en renforçant la desserte agricole du secteur



Plan de situation - ligne zéro

Le plan de financement :

Financiers	Taux	Montant HT
Etat - DETR	Env 50.89 %	102 122.00 €
Commune	Env 49.11 %	98 536.00 €
Total HT	100.00%	200 658,00 €
TVA	8.5%	17 055.93 €
TOTAL TTC	108.5%	217 713.93 €

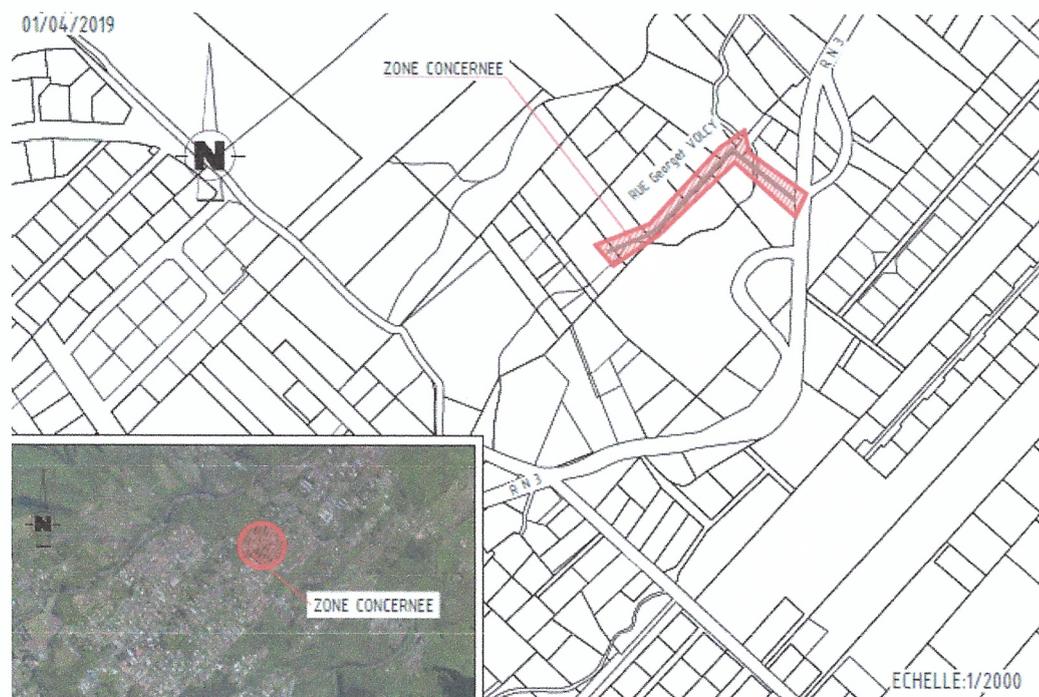
Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20200716-DCM25-160720-
 DE
 Date de télétransmission : 30/07/2020
 Date de réception préfecture : 30/07/2020

3. Réhabilitation de la rue Volcy Georget

Il s'agit d'améliorer l'accessibilité et de permettre aux services publics d'intervenir plus facilement : pompiers, collecte des ordures ménagères...

Travaux de modernisation d'une voirie urbaine existante :

- Reprofilage de la voie,
- Stabilisation des accotements,
- Traitement des eaux pluviales,
- Confortement des accotements : élargissement de voie d'accès + soutènement.



Plan de situation - Georget Volcy

Le plan de financement :

Financiers	Taux	Montant HT
Etat - DETR	47.75 %	127 052.00 €
Conseil départemental PST	42.25%	112 439.80 €
Commune	10 %	26 610.20 €
Total	100%	266 102.00 €
TVA	8.5%	22 618.67 €
TOTAL TTC	108.5%	288 720.67 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM25-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'UNANIMITE

VALIDE le plan de financement de ces trois opérations avec une participation de l'Etat au titre de la DETR pour une subvention attendue de :

- ✓ 234 059.00 € pour la réhabilitation des trois aires de jeux,
- ✓ 102 122.00 € pour la réhabilitation de la ligne zéro,
- ✓ 127 052.00 € pour la réhabilitation de la rue Georget Volcy,

VALIDE La participation du Conseil Départemental au titre du PST pour un montant de 178 267.95 € pour les aires de jeux et 112 439.80 € pour la rue Georget Volcy,

VALIDE la participation de la CIREST au titre du FIIS pour un montant de 44 563.50 € pour les aires de jeux,

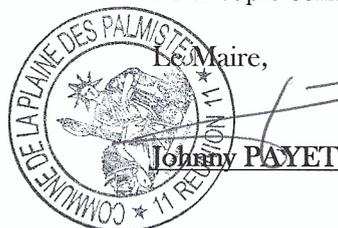
D'AUTORISE le Maire à engager la réalisation de ces opérations,

D'AUTORISE le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM25-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020